

Les 417 habitants de la commune rurale de Bassy méritaient un lieu où puissent se tenir des festivités, mais aussi un bâtiment digne de ce nom pour les services techniques, des locaux pour leurs associations et une salle de motricité pour l'école. De ce vaste programme – attendu depuis une trentaine d'années – a émergé un unique bâtiment conçu par l'agence adp de l'architecte Denis Perret, pensé comme une « intervention ordinaire » où tout se passe ou presque en rez-de-chaussée. En effet, les architectes insistent sur leur volonté de s'effacer devant l'école Jules Ferry voisine, en imaginant un bâtiment longitudinal et d'une hauteur limitée. Loin de poser une barre dans le paysage, la maîtrise d'œuvre a joué sur la transparence, rendant plus aérien le bâtiment à la toiture à deux pans.

Malgré la diversité de ses fonctions, ce dernier reste unifié tout en gardant une lisibilité claire : naturellement, l'accueil du public est concentré du côté du village et tourné vers l'école, au sud. Au nord du bâtiment en bordure de champ se trouve le local technique communal. La partie centrale accueille les locaux associatifs dont ceux des chasseurs, chacun avec des besoins spécifiques.

Ici, aucun geste architectural pompeux ou inapproprié : le bâtiment est un véritable outil à destination du village, où tous les espaces donnent vers un extérieur qui endosse le nouveau rôle de centralité. Que les abords du bâtiment soient parés d'un chapiteau lors des festivités ou non, les lieux sont fréquentés par les joueurs de l'Agorespace intégré le long du bâtiment, comme par ceux de la pétanque.



Commun mais pas banal

C'est au vocabulaire de la grange, modeste et « commun », que se réfère le projet. Le bâtiment est en fait un simple volume allongé, une longère ménageant des vues sur le bâti patrimonial que constitue l'école, mais aussi sur les coteaux de la vallée du Rhône à l'ouest et de celle des Usses à l'est. Son intégration ainsi facilitée dans le cadre campagnard n'en fait pas pour autant un bâtiment banal. Du côté de l'école se déploie une forme à la fois simple et travaillée : l'avancée du toit à deux pans est soutenue par des poteaux de bois, dont le calepinage sert à la fois le nécessaire contreventement et l'esthétique de cette sorte de halle couverte – et ouverte. Tout à la fois porche et préau, se référant aux granges, cela devient un signal fort du bâtiment.

« Un projet de toiture »

Selon les concepteurs, le projet a été conditionné par son imposante toiture, dont ils ont ajusté le dessin aux côtés des charpentiers. Les grands avant-toits, s'ils protègent les accès et les façades, permettent aussi d'asseoir le bâtiment et confèrent un vocabulaire en rupture avec celui de l'école. Pour affiner la bande de rive comme celles des vieilles granges tout en garantissant l'isolation, ils ont joué sur un biseau de la charpente en bordure

des avant-toits.

Les poteaux qui soutiennent les avant-toits sont une réponse astucieuse pour intégrer les descentes de toit et s'accordent élégamment au rythme des ouvertures. Les façades se parent d'un discret enduit balayé de manière verticale par l'artisan, d'une teinte similaire à celle des enduits traditionnels à la chaux. Cette légère trame résonne avec le rythme des poteaux et des ouvertures.

Si la coque du bâtiment est en béton, choix défendu pour son inertie thermique et sa résistance aux chocs, le bois est prépondérant : celui-ci vient du tout proche Jura. Le béton est laissé apparent pas seulement dans un choix d'esthétique brute, mais aussi pour pouvoir charger des éléments directement en hauteur, notamment dans les locaux des services techniques et associatifs. Encore une fois, la contrainte technique est retournée à l'avantage du projet. Les architectes saluent d'ailleurs le travail étroit avec les artisans locaux qui ont nourri le projet en ce sens, à l'image de l'enduit de façade.

Par et pour les futurs usagers

La cohabitation entre les activités de la salle des fêtes, du service technique, des cinq associations et de l'école a été pensée en amont et dans la durée. Les futurs usagers ont ainsi été intégrés au processus de réflexion, et une convention d'usage

a été passée entre les associations et la mairie. Chacun a gagné en ergonomie et en confort, l'un obtenant des stockages supplémentaires dans les combles, l'autre une cuisine, ou tout simplement une nouvelle fonctionnalité comme la salle de motricité.

Pour tout le bâtiment, le maître mot est la modularité. Et loin d'être dans la démesure, le bâtiment s'adapte aux événements de taille modeste.

Des moyens là où il faut

Pour une petite commune, le budget est d'autant plus contraint : l'économie du projet a dès lors été construite de manière différenciée. Avant tout, il n'y a pas d'espace perdu : chaque mètre carré a été pesé et ajusté avec les futurs usagers. Et si la salle des fêtes est plus soignée, entièrement vitrée de part et d'autre, avec une belle ligne horizontale de démarcation entre le bois à hauteur des menuiseries et les panneaux de bois organiques blanc du plafond, le reste du bâtiment est plus sobre. Le souci de pérennité est inhérent à tous les choix de matériaux : outre le bois, on retrouve le béton, l'acier galvanisé et l'OSB. Par économie, le matériel de la cuisine a naturellement été récupéré. Un exemple de l'investissement constant de la maîtrise d'ouvrage, qui a d'ailleurs fait réaliser les espaces extérieurs par les employés communaux.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Mairie de Bassy**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur: **Bureau ADP : Denis PERRET architecte** | Économiste: **CE2T** | BET Structure: **GMS Structure** | BET Fluides: **FRADET**

SURFACE DE PLANCHER **531 m²** | SURFACE DES ESPACES EXTÉRIEURS **4 256 m²** | COÛT DES TRAVAUX **2 000 403 € HT** | NIVEAU PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE **Équivalent RT 2012** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **2 713 289 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **10/2023** | MISE EN SERVICE **04/2025**